

Document annexe

Fiche de demande d'adhésion au Saint-Renan Bridge Club

Saison :

N° d'inscription :

Date :

1	Nom	
2	Prénom	
3	Adresse	
4	Code postal et ville	
5	Date de naissance	
6	Profession	
7	Téléphone fixe	
8	Messagerie (adresse)	
9	Licence : oui / non	N° de licence :

Nota : les éléments numérotés de 1 à 10 sont nécessaires pour l'établissement d'une licence fédérale.

Renseignements complémentaires :

Autre téléphone :

Club d'affiliation :

Remise à jour le :

**Pour tous renseignements :
Saint-Renan Bridge Club
Espace culturel
Place Docteur Guyader
29290 SAINT-RENAN**

REGLEMENT FINANCIER 2022-2023

TARIFS

Adhésion : 12 Euros

Licence : 35 Euros

Carnet de 10 tickets : 22 Euros

Droit de table : 1 ticket (+1 si simultané, +1 si non membre, +1 si non licencié)

COMPETITIONS

Sauf décision contraire du C.A. pour raison disciplinaire.

• INTERCLUBS	Remboursement de toutes les inscriptions (1) du 1 ^{er} tour.
• FINALE de LIGUE et FINALE NATIONALE (en Région)	30€ par joueur (joindre justificatif hôtel)
• FINALE NATIONALE (Région Parisienne)	Remboursement de l'inscription uniquement
• ESPERANCE et 4èmes séries par paires	Remboursement de l'inscription du 1 ^{er} tour

(1) Lors de la 1ère inscription, le capitaine établira un chèque qui lui sera rendu lorsque l'équipe aura effectivement participé à la compétition.

- Pour ouvrir droit à des remboursements, tout licencié du Club devra avoir participé à au moins 10 activités dans l'année (tournois de régularité, cours, participation en tant que bénévole lors de compétitions organisées au Club par le Comité ou formation en direction des autres membres ou scolaires).
- Tout membre qui parrainera un licencié « bienvenue », verra sa licence remboursée si son filleul participe à au moins 10 activités dans l'année.

MEMBRES DU C.A. ET MEMBRES SOLLICITES

L'indemnité kilométrique est définie comme pour le Comité de Bretagne soit 0,63€ par kilomètre.

Défraiement annuel des membres du C.A. à concurrence de 57 € sur présentation de justificatifs.

Paiement de la licence des membres d'honneur.

Paiement de licence et d'adhésion sur critères sociaux

Gratuité de l'adhésion pour les juniors 1ère année et 50% en 2ème année

Exonération de droit de table pour le responsable du tournoi.

30/06/2022